

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans l'Instruction relative à l'exécution de la Loi sur les Mines.

| | | |
|----------------------|---------------------------------------|----------|
| §. I ^{er} . | GÉNÉRALITÉS. Classement. | Page 121 |
| II. | <i>Des Mines.</i> | Ibid. |
| III. | <i>Des Minières.</i> | 124 |
| IV. | <i>Des Carrières.</i> | 126 |
| V. | <i>Action de l'autorité publique.</i> | Ibid. |

(A. ACTION ADMINISTRATIVE ; B. ACTION JUDICIAIRE.)

A. ACTION ADMINISTRATIVE.

| | | |
|----------------------|---|-----|
| §. I ^{er} . | <i>Recherches et Découvertes des Mines.</i> | 127 |
| II. | <i>Des Concessions.</i> | 130 |
| III. | <i>Des Mutations et du Partage.</i> | 136 |
| IV. | <i>De l'Abandon des Mines ou Minières concédées.</i> | 138 |
| V. | <i>Des Formes à observer pour l'exploitation des Minières.</i> | 139 |
| VI. | <i>Des Tourbières.</i> | 142 |
| VII. | <i>Des Carrières.</i> | 144 |
| VIII. | <i>Des Fourneaux, Forges et Usines pour le traitement des substances minérales.</i> | 145 |
| IX. | <i>Du Changement d'état des Usines.</i> | 149 |
| X. | <i>Droits des Concessionnaires et des Permissionnaires.</i> | 150 |
| XI. | <i>Obligations des mêmes.</i> | 152 |
| XII. | <i>Redevances publiques.</i> | 155 |
| XIII. | <i>De la Surveillance administrative.</i> | 159 |

B. ACTION DE L'AUTORITÉ JUDICIAIRE.

| | | |
|----------------------|---|-----|
| §. I ^{er} . | <i>Objets soumis à cette action ; peines qui doivent être prononcées.</i> | 162 |
|----------------------|---|-----|

RAPPORT

Sur la Mine de plomb de Brassac, dans le département du Tarn (1).

Par M. L. CORDIER, Ingénieur en chef au Corps impérial des Mines, et Correspondant de l'Institut.

CETTE mine, qui est à la disposition du Gouvernement, puisqu'elle n'a point encore été jusqu'à présent l'objet d'une concession, se trouve au milieu des montagnes primitives de la partie S. E. du département du Tarn. Elle est située dans la commune de Brassac (canton de Brassac, arrondissement de Castres), sur la rive droite de l'Agoût, à 500 mètres au Nord du village de Brassac et du cours de la rivière. La colline qui la renferme n'est élevée que de 70 mètres-au-dessus du moyen niveau de l'Agoût.

La mine consiste en un banc métallifère de calcaire primitif, inclus au milieu d'une zone de roches calcaires ; cette zone elle-même est intermédiaire aux roches argilo-schisteuses primitives environnantes.

Le banc métallifère est vertical et dirigé au N. N. E ; les autres bancs calcaires lui sont parallèles ; il en est de même des bancs schisteux ; sa puissance est de 4 à 5 mètres.

La roche calcaire qui enclave le banc métallifère est grenue, à petits grains, de couleur grise et difficile à casser. Elle donne une odeur hépatique particulière par le frottement. Les couches qui en sont formées, varient en épaisseur depuis un décimètre jusqu'à deux et trois mètres.

Le banc calcaire métallifère est grenu, schisteux, à petits grains lamelleux, d'un gris sale et assez facile à casser.

(1) Ce Rapport est extrait d'un compte rendu par M. Cordier, en 1807, sur l'état des mines et usines dans le département du Tarn. La mine de Brassac n'a point changé d'état. Elle est encore actuellement à concéder.

Il renferme les matières suivantes, disposées tantôt en rognons, et tantôt en amas de plusieurs mètres d'épaisseur et très-rapprochés entre eux.

1^o. Sable quartzeux très-fin, d'un brun-jaunâtre, souillé de fer oxydé brun.

2^o. Chaux carbonatée ferrifère en masse, d'un brun-jaunâtre; elle est grenue, à petits grains, et quoiqu'elle soit assez pesante, elle ne paraît pas être chargée d'une grande quantité de fer.

C'est dans l'intérieur de ces amas de sable quartzeux ou de chaux carbonatée ferrifère, qu'on trouve le minerai; il consiste en *plomb sulfuré*, à grandes facettes et à cassure cubique; il est disséminé en masses d'un volume très-variable; on en a trouvé des masses qui pesaient jusqu'à 10 myriagrammes; il est ordinairement accompagné de chaux carbonatée grise, demi-transparente, laminaire, ou quelquefois en cristaux rhomboïdaux aigus, et de quartz gras, amorphe, d'un blanc-grisâtre, caverneux et comme corrodé. Souvent on ne rencontre au milieu des amas, que ces deux dernières substances, sans minerai.

L'analyse d'un échantillon du minerai de Brassac a été faite en thermidor an 2, par M. Sage, membre de l'Institut. Il contenait 54 pour 100 de plomb pauvre en argent. Ce plomb n'a rendu que 278 centig. de fin par myriagramme.

La mine de Brassac n'a jamais été l'objet d'une exploitation régulière ou considérable. Quelques blocs de calcaire métallifère, saillans au-dessus de la terre végétale, la firent découvrir en 1790. Le Sr. Bouisset, homme de loi à Brassac, à qui cette découverte est due, ne fit aucune démarche pour obtenir une concession; il se contenta de s'assurer provisoirement la libre disposition de la mine, en faisant un arrangement avec le nommé *Sire*, propriétaire du terrain.

Le Sr. Bouisset fit commencer quelques travaux superficiels de recherche et d'exploitation. On découvrit la tête de la couche par une tranchée de 20 mètres de longueur, sur 2, 3 et 4 mètres en largeur: on y creusa à des profondeurs différentes, en poursuivant les indices de minerai à travers les sables quartzeux ou la chaux carbonatée ferrifère. On ne descendit point plus bas que 8 à 10 mètres. Les travaux furent faiblement poursuivis jusqu'en l'an 4 qu'ils cessèrent tout-à-fait. Depuis lors ils n'ont point été repris.

L'extraction a produit au total (d'après le rapport de l'exploitant) 5 à 600 myriagrammes de plomb sulfuré pur à grandes facettes, qui a été successivement vendu en nature aux potiers des départemens voisins.

Cette mine n'a jamais occupé plus de trois ouvriers. Elle n'a jamais eu besoin de directeur; celui dont parlent les instructions du Conseil des Mines, ne l'était que de nom et pour se soustraire aux orages révolutionnaires.

Il importe d'ajouter maintenant que les environs de la mine sont couverts de bois, et que Brassac communique avec la ville de Castres par une superbe grande route. La main d'œuvre d'ailleurs est à bas prix dans ces montagnes.

Observations.

La mine de Brassac est de nature à ce qu'on ne puisse rien assurer sur l'étendue et l'importance qu'elle peut avoir. D'une part elle n'offre rien de réglé puisqu'elle est disposée en amas, et de l'autre elle a été reconnue sur une trop petite étendue pour qu'on puisse en bien juger.

Jusqu'ici la valeur du minerai extrait a donné du bénéfice; mais l'extraction coûtait peu, puisqu'elle était superficielle.

Si on considère néanmoins que la couche métallifère a une grande épaisseur, et qu'elle est bien encaissée entre des bancs parallèles qui se prolongent à une grande distance, on sera porté à présumer, d'après les exemples de gisemens analogues, que cette couche doit renfermer un très-grand nombre d'amas métalliques, dont plusieurs doivent être très-riches en minerai. Si on considère de plus que la mine est pour ainsi dire vierge, il paraîtra hors de doute qu'on peut y hasarder des recherches, avec la plus grande probabilité de rencontrer au moins assez de minerai pour couvrir les frais.

Ainsi on peut dire que les recherches à faire à Brassac n'offrent aucune chance défavorable; elles en présentent au contraire une bien avantageuse, savoir, celle de trouver quelque grand amas métallique capable de donner en peu de tems et à très-pen de frais, un produit très-considerable.

On pourrait procéder à ces recherches en percant une galerie dans la couche métallifère. On se placerait pour cela

au pied de la colline du côté de l'Ouest, à peu près à 25 mètres au-dessous des travaux superficiels. Aussitôt que la galerie aurait été approfondie de 60 ou 80 mètres, on la joindrait par un puits placé sur le haut de la colline. Quant aux ouvrages subséquens ils dépendraient naturellement du résultat des premières tentatives et de la nature plus ou moins solide du rocher. Il faudrait en outre se mettre en mesure de découvrir la tête de la couche dans toute l'étendue de son prolongement présumé. A cet effet on creuserait un nombre suffisant de tranchées, soit transversales, soit longitudinales; on les placerait à 40 ou 50 mètres environ les unes des autres.

Conclusions.

On peut regarder la mine de plomb de Brassac comme absolument vierge; elle n'a encore été l'objet d'aucune concession ni d'aucun travail d'exploitation proprement dit.

Le minerai y est disposé en amas ou *stockwerck*, au milieu d'une couche de roche calcaire très-étendue et parfaitement encaissée.

Quelques travaux superficiels et très-mal conduits, ont cependant donné du bénéfice.

On peut donc en toute assurance hasarder des recherches sur cette mine, avec la plus grande probabilité de trouver assez de minerai pour couvrir les frais que les travaux pourrout occasionner.

J'estime qu'un fonds de 6000 francs suffirait pour exécuter toutes les recherches qu'il conviendrait de faire avant de former aucun projet d'exploitation.

Fait double pour le Conseil des Mines de l'Empire et M. le Préfet du département du Tarn.

A Albi, le . . . , etc.

JOURNAL DES MINES.

N^o. 165. SEPTEMBRE 1810.

NOTICE GÉOLOGIQUE

Sur la Route du Col de Tende, dans les Alpes maritimes, précédée de Considérations sur les Terrains intermédiaires.

Par J. J. OMALIUS D'HALLOY.

1. J'AI eu l'occasion de passer au Col de Tende dans le cours de l'année 1809, mais ayant dû faire cette traversée très-rapidement, et étant persuadé que cette partie des Alpes avait déjà été décrite, je ne m'écartai point de la route, et je ne pris que quelques notes destinées seulement à me rappeler les principaux objets qui avaient frappé mes regards. Depuis lors j'ai remarqué qu'on n'avait encore rien écrit sur la minéralogie de cette contrée, ou du moins je n'ai pu découvrir aucun ouvrage qui en parlât; ce qui m'a fait penser que la publication de mes notes, toutes imparfaites qu'elles sont, offrirait peut-être quelques matériaux utiles à la connaissance de la vaste chaîne des Alpes (1).

Introduc-
tion.

(1) Cet article était rédigé, lorsque j'ai appris que M. Ménard de la Groye, naturaliste connu déjà très-avantageusement dans les sciences, avait parcouru les Alpes maritimes